Bulletin du mois d'août 2007

Numéro 6 - FCSQ

Attestation d'études professionnelles

EMPLOI-QUÉBEC DE MONTRÉAL S'ORIENTE VERS LES AEP

Depuis le début de la mise en œuvre des programmes de formation professionnelle de courte durée menant à une attestation d'études professionnelles (AEP), les centres locaux d'emploi (CLE) ont acheté 75 cohortes dans différents domaines de formation. Le dernier bilan permet de constater que 41 % de ces cohortes ont été achetées par la Direction régionale de Montréal d'Emploi-Québec**.** Alain Robitaille, Denis Hétu et Jean Archambault travaillent tous trois pour cette direction régionale et ont assisté, à titre de partenaires, à la mise en place et au développement des programmes de formation de courte durée. Ils commentent ainsi la mise en œuvre de ces programmes.

Dans l'ordre habituel, les trois représentants du Bureau régional d'Emploi-Québec de Montréal : Denis Hétu, Alain Robitaille et Jean Archambault.

« Je constate, affirme Alain Robitaille, agent de recherche, que les commissions scolaires se sont donné un nouveau produit de qualité. J'ai personnellement assisté à une analyse de situation de travail (AST) et j'ai donc été en mesure de constater le sérieux de la démarche de développement des programmes; tout est mis en œuvre pour que ceux-ci répondent vraiment aux besoins des entreprises ».

Les trois répondants régionaux sont unanimes. Dans le cadre de la Mesure de formation de la main-d'œuvre, l'aide d'Emploi-Québec vise à assurer les conditions d'accès à la formation nécessaire à l'intégration et au maintien en emploi. Ainsi, les programmes menant à une attestation d'études professionnelles (AEP), parce qu'ils sont nouveaux et développés à partir d'analyses récentes, favorisent davantage une intégration rapide en emploi.

« Même si nous continuons, affirme monsieur Archambault, de référer des clients vers des programmes plus longs comme les « DEP », notre choix favorise de plus en plus les « AEP »; et nous allons y recourir davantage dans l'avenir. »

Les programmes courts apparaissent, aux yeux des représentants de la Direction régionale de Montréal, comme *complémentaires* aux « DEP », en ce sens qu'ils mènent à des fonctions de travail qui ne sont pas toujours « couvertes » par ceux-ci. Ils en sont donc d'autant plus pertinents.

Alain Robitaille ajoute que la Direction régionale de Montréal avait été *avant-gardiste* en achetant des programmes comme Agent de recouvrement ou Agent de sécurité avant même que ces métiers ne fassent l'objet d'un programme AEP : « Ce faisant, nous avons incité les commissions scolaires à développer et rédiger ces programmes », estime-t-il.

La suite de l'article à la page suivante...

Dans ce numéro :

Emploi-Québec de Montréal s'oriente vers les AEP	1
L'AEP devient incontournable...	2
Quand les entrepreneurs entreprennent	3
Formation des travailleurs dans l'industrie de transformation du bois d'œuvre	5
Emploi-Québec: rencontre de sensibilisation	6

Dans le présent document, le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

Suite de l'article... **Emploi-Québec de Montréal s'oriente vers les AEP**

Denis Hétu qui est aussi agent de recherche, souligne que lorsqu'il recommande l'achat de différents cours, il doit tenir compte du profil scolaire d'une partie de la clientèle qui souvent ne possède pas les préalables pour accéder à un programme menant à un DEP. « Plusieurs de nos clients ont interrompu leurs études avant d'obtenir leur diplôme d'études secondaires. Il est souvent plus pertinent de leur offrir une formation de courte durée axée sur des apprentissages concrets et menant rapidement au marché du travail : les AEP répondent bien à ce besoin. Malgré cela, il nous est parfois difficile de compléter certaines cohortes puisque ces métiers et ces programmes sont encore peu connus. »

Monsieur Hétu d'ajouter que, malgré l'attrait manifeste pour les programmes de courte durée, il se passera encore quelque temps avant que des évaluations concluantes ne viennent étayer les résultats escomptés. « Il faudra que ces programmes démontrent qu'ils *font une différence significative* dans le cheminement professionnel d'un travailleur et dans le choix des employeurs lors de l'embauche. Ces données restent à venir », conclut-il.

D'autre part, monsieur Robitaille affirme qu'il a été agréablement surpris de l'accueil réservé par la grande entreprise à l'égard du programme Esthétique de l'automobile**.** « Ce programme est de plus en plus reconnu et souhaité par les milieux de l'automobile. Nous étions pourtant sceptiques lors de l'analyse de situation de travail. Il en va tout autrement maintenant. »

Les trois représentants de la Direction régionale de Montréal reconnaissent toutefois que les programmes menant à l'attestation d'études professionnelles (AEP) sont encore mal connus par le monde du travail en général et par les agents du réseau d'Emploi Québec**.** Ils en concluent que la promotion de ces programmes doit être privilégiée.

L'AEP devient incontournable

La grande région de Drummondville accuse une pénurie importante de mécaniciens de véhicules lourds. Cette région du centre du Québec accueille de nombreuses et florissantes compagnies vouées au transport des marchandises; les mécaniciens affectés à l'entretien et à la réparation des moteurs de véhicules lourds peinent à répondre aux besoins.

Le scénario est connu : les systèmes de plus en plus sophistiqués des remorques de camions appellent réparation et entretien qui leur sont spécifiques. Ces tâches s'ajoutent au travail régulier des mécaniciens de moteurs qui déplorent donc une surcharge de travail.

Johanne Lachapelle, coordonnatrice des services aux entreprises à la Commission scolaire des Chênes; elle a su établir des liens durables avec les entreprises de transport de la région de Drummondville.

Une situation analogue avait d'ailleurs amené la Commission scolaire des Trois-Lacs à créer un programme de courte durée visant la formation d'une nouvelle main-d'œuvre qualifiée : les mécaniciens de remorques de camions.

Le centre local d'emploi (CLE) de la région de Drummondville et la Commission scolaire des Chênes n'ont donc pas hésité à recourir à ce programme menant à une attestation d'études professionnelles (AEP) pour répondre à leurs propres besoins régionaux.

Madame Joanne Paquin, conseillère d'orientation à la Direction régionale d'Emploi-Québec de la région Centre-du-Québec explique : « La région de Drummondville a un besoin grandissant de mécaniciens de moteurs et de mécaniciens de remorques de camions. Malheureusement, les candidats intéressés à la mécanique de moteurs doivent sortir de la région et s'éloigner considérablement pour recevoir la formation. Peu de jeunes se montrent intéressés à voyager même si on leur offre de les transporter. »

« Heureusement, les entreprises se sont impliquées financièrement, ont fourni de l'équipement et ont permis à la commission scolaire d'offrir le programme de formation de Mécanique de remorques de camions. Cela contribue à soulager les entreprises; mais, sans que cela ne soit dramatique, la région de Drummondville continue d'afficher un manque de main-d'œuvre dans ces deux métiers. »

La suite de l'article à la page suivante...

Suite de l'article... **L'AEP devient incontournable**

Madame Paquin qui, comme d'autres collègues, a entendu parler d'un possible financement par le MELS pour les programmes de courte durée, se montre fort intéressée par cette éventualité. « Un financement mixte donnant accès à d'autres éventuels candidats aiderait considérablement au recrutement. Notre région en bénéficierait grandement et nos entreprises aussi », conclut-elle.

Madame Johanne Lachapelle, coordonnatrice des services aux entreprises à la Commission scolaire des Chênes vante les bienfaits de l'entente qui a amené les entreprises locales, le centre local d'emploi et la commission scolaire à s'unir pour former la main-d'œuvre manquante : « Notre commission scolaire s'occupe de la location des lieux de formation et de l'aspect pédagogique du projet. Les entreprises ont consenti des sommes considérables et fourni les remorques et les camions; le CLE réfère les candidats et finance leur formation. Nous en sommes à une troisième cohorte (le projet a débuté en 2005) et notre taux de placement avoisine les 100 %. En fait, le besoin est tel que nous pourrions mener deux cohortes par année et placer tous nos élèves. »

Il faut comprendre que le partenariat CLE—entreprises—commission scolaire est à ce point serré qu'il permet des rencontres postformation servant à ajuster le tir au gré des observations et des besoins des partenaires.

« Nos étudiants, ajoute madame Lachapelle, bénéficient de deux stages en entreprises, qu'ils font obligatoirement chez les entreprises participantes. Cela permet aux futurs travailleurs de se frotter à la réalité d'un possible milieu de travail; cela permet aussi aux employeurs de mieux connaître leurs employés éventuels… »

Le programme, tel que présenté par la commission scolaire, permet aux étudiants de se prémunir de la précieuse carte attestant du programme d'entretien préventif (PEF), carte particulièrement appréciée lors des démarches de recherche d'emploi.

La région de Drummondville a déploré, en 2006, la fermeture d'une importante entreprise, la Denim Swift. Plusieurs mécaniciens industriels de cette compagnie ont eu la chance de se recycler en mécanique de remorques de camions, grâce au programme offert par la commission scolaire et à l'implication du CLE. Ils ont aussi eu l'immense chance de retrouver un emploi, en relativement peu de temps, dans une entreprise du milieu. Voilà qui n'est pas banal et qui transforme une malchance en bonheur retrouvé.

Pour en savoir plus sur ce projet et sur le nouveau métier de mécanicien de remorques de camions, on communiquera avec madame Johanne Lachapelle, coordonnatrice des services aux entreprises, à la Commission scolaire des Chênes, au (819) 478-6700 ou avec madame Joanne Paquin, conseillère d'orientation à la Direction régionale d'Emploi-Québec de la région Centre-du-Québec, au (819) 475-8707.

Quand les entrepreneurs entreprennent...

La grande région de Drummondville est l'une des plus importantes du Québec pour ce qui est du transport des marchandises. Un nombre impressionnant de transporteurs routiers y ont établi leur siège social. Les compagnies Transport Bourret inc., SGT 2000, Centre du camion Beaudoin, pour ne nommer que celles-là, y ont pignon sur rue et exploitent de lucratives activités de transport de marchandises de toutes sortes. Leur rayonnement dépasse largement les frontières du Québec et s'enfonce profondément au Canada anglais ainsi qu'aux Etats-Unis d'Amérique.

La suite de l'article à la page suivante...

André Guay, de Bourret transport inc., en compagnie de Alain Collins, finissant au programme de Mécanique de remorques de camions.

Suite de l'article... **Quand les entrepreneurs entreprennent...**

Cette industrie déplorait un urgent besoin de main-d'œuvre en entretien et réparation de remorques de camions. Les mécaniciens de moteurs ne suffisaient pas à la tâche : la mécanique de remorques avait ses besoins propres et appelait à l'engagement d'une main-d'œuvre spécialisée.

En 2005, monsieur André Guay, alors directeur des ressources humaines de la compagnie Transport Bourret inc. proposa à un regroupement de compagnies régionales de changer de stratégie et d'investir dans la *formation* de main-d'œuvre plutôt que dans son recrutement. Le raisonnement était simple : investissons dans la *création* de la main-d'œuvre recherchée.

Réjean Timmons (cohorte 2005) et Denis Patry (cohorte 2006), tous deux détenteurs d'une AEP en Mécanique de remorques de camions sont fiers d'être à l'emploi de Bourret transport inc.

Des rencontres avec le centre local d'emploi et avec la Commission scolaire des Chênes furent organisées et on mit rapidement sur pied un projet visant à pallier au manque de mécaniciens de remorques de camions.

Un montant de 100 000,00 $ fut avancé par des compagnies participantes et la Commission scolaire des Chênes se vit confier la formation des travailleurs recherchés qui seraient, quant à eux, recrutés par le centre local d'emploi**.**

Les compagnies mirent à la disposition de la commission scolaire les remorques et le matériel spécialisé nécessaires à la formation. La commission scolaire fournissait les ressources pédagogiques et la programmation; le CLE, quant à lui, voyait au recrutement des clientèles et au financement de leur formation. L'entente tripartite faisait donc appel à la mission de chacun des partenaires.

C'est ainsi que le programme menant à une attestation d'études professionnelles (AEP) en Mécanique de remorques de camions vit le jour dans cette région du centre du Québec.

L'entente tripartite a porté ses fruits et on en est maintenant à organiser une troisième cohorte de mécaniciens de remorques qui trouvent tous un emploi dès la fin de leur formation.

Monsieur Guay, maintenant directeur de la sécurité et des communications, chez Bourret Transport inc**.** ne regrette en rien son initiative non plus que les investissements consentis : « Nous participons à l'évaluation et au recrutement des candidats. La formation dispensée est satisfaisante et provoque un choix intéressant lors de l'embauche. Les finissants sont formés pour répondre spécifiquement aux besoins de notre entreprise. »

Les compagnies locales continuent d'investir dans le projet en temps, en argent et en matériel. La formule est gagnante puisque les entreprises participantes ont un accès direct aux travailleurs éventuels. Les principaux acteurs continuent de mettre la main à la pâte. Des rencontres de début et de fin de formation aident à mieux connaître les candidats et, aspect non négligeable de ce partenariat, permettent d'ajuster le programme, selon les besoins d'une industrie florissante et en constante évolution.

L'attestation d'études professionnelles (AEP) remise aux étudiants finissants ayant réussi le programme vient coiffer le tout et constitue une reconnaissance de la spécificité de cette nouvelle main-d'œuvre spécialisée.

Les choses bougent et les problèmes de main-d'œuvre se règlent lorsque les entrepreneurs entreprennent… et décident de se joindre aux partenaires naturels du milieu. Le Québec offre de plus en plus d'exemples de ce type d'initiatives dont les succès sont quasi assurés.

Pour en savoir davantage sur ce partenariat gagnant, on peut communiquer avec Johanne Lachapelle coordonnatrice des services aux entreprises à la Commission scolaire de Chênes au (418) 478-6700 ou avec madame Joanne Paquin, conseillère d'orientation à la Direction régionale d'Emploi-Québec de la région Centre-du-Québec, au (819) 475-8707.

Formation des travailleurs dans l'industrie de transformation du bois d'œuvre

Patrick Côté est contremaître à la Fabrique de meuble commercial Julien inc. dans la vieille capitale. Cette compagnie se spécialise dans la fabrication de meubles et dans la transformation de bois d'œuvre.

À titre de contremaître, monsieur Côté a aussi, dans le cadre de ses fonctions, la responsabilité de la supervision de la formation des nouveaux employés. La *formation sur le tas* est une pratique courante dans plusieurs entreprises spécialisées des secteurs de la transformation et de la fabrication. Le *compagnonnage y* joue souvent un rôle de premier plan dans la transmission des habiletés et du savoir.

La Fabrique de meuble commercial Julien inc. travaille en collaboration avec la Commission scolaire de la Capitale et reçoit des stagiaires issus du programme de formation de courte durée de Transformation du bois d'œuvre.

Patrick Côté est donc un témoin privilégié pouvant apprécier, *du point de vue de l'industrie*, les tenants et aboutissants de ce programme menant à une attestation d'études professionnelles (AEP). « Les candidats qui ont bénéficié de la « formation AEP », dit-il, se démarquent de ceux que l'on doit former *sur le tas*. La formation reçue à la commission scolaire a déjà permis au stagiaire de faire le point sur son désir de travailler dans le domaine du bois d'œuvre : cela n'est pas le cas de celui qui n'a pas reçu la formation et qui peut donc, après plusieurs semaines d'entraînement, découvrir que ce domaine, finalement, n'est pas le sien et décider d'abandonner. C'est, on le conçoit, fort coûteux pour la compagnie qui a investi temps et argent dans la formation d'un travailleur démissionnaire. Le « candidat AEP » a déjà *fait le ménage* par rapport à la pertinence de son choix professionnel; cet état de fait, à lui seul, constitue un immense avantage pour une compagnie comme la nôtre. »

Plusieurs autres avantages, affirme monsieur Côté, sont liés au programme de formation et ont trait au fait que le candidat qui en émane jouit déjà d'une *culture générale de base* à l'égard du métier. Il connaît les termes usuels et les produits les plus courants. Les colles, les stratifiés, certaines méthodes de travail *sont déjà vus* et lui feront gagner un temps précieux dans ses apprentissages. Ces connaissances déjà acquises, bien qu'incomplètes, ne sont pas négligeables dans un contexte de formation en emploi. « Ce stagiaire, poursuit monsieur Côté, peut plus facilement donner un sens aux directives reçues dans le processus de compagnonnage. Le *diplômé AEP* comprendra plus aisément les gestes posés et à poser; son apprentissage du métier s'en trouve accéléré et il deviendra plus rapidement un employé à part entière. »

Mais l'avantage premier réside dans le *maintien en emploi*. « Si le candidat a déjà persisté dans sa formation à la commission scolaire, explique monsieur Côté, ses chances de persister en emploi, dans un domaine qu'il a choisi et pour lequel il s'est formé, en sont d'autant accrues. Ce candidat là nous intéresse… »

Bien sûr, la pénurie de main-d'œuvre qui sévit dans l'industrie de la transformation du bois d'œuvre oblige à recourir quand même à la formation *sur le tas* avec des candidats qui n'ont aucune formation préalable; il y a cependant fort à parier que si les commissions scolaires produisaient plus de « diplômés AEP », ces derniers trouveraient emploi et s'y maintiendraient plus facilement, et ce, pour le plus grand bonheur de compagnies comme la Fabrique de meuble commercial Julien inc.

Pour plus d'information sur le domaine de transformation du bois d'œuvre et sur le programme de formation s'y référant, on peut communiquer avec madame Lucie Sirois, de la Commission scolaire de la Capitale, au (418) 847-7137.

Patrick Côté est contremaître à la Fabrique de meuble commercial Julien inc. dans la vieille capitale; il apprécie grandement l'arrivée d'une relève déjà formée grâce à l'AEP en Transformation du bois d'œuvre.

La Fédération
des commissions
scolaires
du Québec

Retrouvez-nous sur notre site Internet:
http://www.fcsq.qc.ca/

Emploi-Québec : rencontre de sensibilisation

Deux importantes rencontres de sensibilisation aux programmes de formation professionnelle de courte durée ont eu lieu les 7 et 12 juin derniers. Robert Goyer, consultant pour la FCSQ, était en effet invité à rencontrer une soixantaine de représentants des centres locaux d'emploi de la grande région de Montréal. La rencontre, convoquée par des personnes responsables de l'organisme régional, regroupait des chefs d'équipe, des coordonnateurs de formation ainsi que leurs adjoints. L'opération avait pour but de mieux faire connaître les programmes menant à l'attestation d'études professionnelles et de favoriser une compréhension univoque de cette offre de service relativement nouvelle sur le marché de la formation professionnelle.

Emploi-Québec est le principal acheteur de ces programmes dits de courte durée; les chefs d'équipe, les coordonnateurs de formation et leurs adjoints sont ainsi fréquemment appelés à y référer pour répondre aux besoins de formation de leurs clientèles. Il était donc de première importance que ces décideurs aient une meilleure connaissance de ces programmes, de leur raison d'être et des conditions d'accessibilité.

Les programmes de formation menant à une attestation d'études professionnelle (AEP) ont donc été situés dans l'ensemble de l'offre de service des programmes offerts par le MELS en formation professionnelle. Cela a permis aux participants de mieux s'approprier les concepts de DEP, ASP, AFP et autres diplômes en vigueur au Québec. Ces appellations peuvent facilement porter à confusion pour qui n'appartient pas au milieu éducationnel.

On a également traité des clientèles ciblées par les programmes de courte durée. Ces programmes s'adressent plus spécifiquement aux clientèles qui ne veulent pas entreprendre de longues études.

La rencontre aura également permis de clarifier la notion d'*harmonisation* qui fait en sorte que certains apprentissages acquis avec l'AEP peuvent être reconnus dans le DEP.

Rencontre fructueuse donc pour ce qui est de la connaissance et la promotion des programmes de courte durée.

Accueil chaleureux et échanges constructifs dans une ambiance de travail fort agréable. Aucun doute, ceux qui ont proposé cette rencontre ont misé juste et atteint leurs buts. Les marchés du travail et de l'éducation n'en seront que mieux servis!

ÉQUIPE DE PRODUCTION

Coordination:
- Robert Goyer

Rédaction:
- Réal Mailhot

Réalisation:
- Hélène Pilote